

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DU BUDGET

Le Ministre

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
MINISTRE DU BUDGET
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER
DE VALIDATION DE LA NOMENCLATURE
DES DEPENSES DE L'ETAT**

Kinshasa, le 21 juin 2011

Excellences Messieurs les Ministres et Chers

Collègues ;

Monsieur le Vice-Ministre ;

Honorables Députés ;

Honorables Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au développement ;

Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration publique ;

Monsieur le Directeur de Cabinet du Budget ;

Monsieur le Président du COREF ;

Messieurs les Délégués des Provinces ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs les Experts.

A l'occasion de cette cérémonie consacrée à l'ouverture de l'atelier de validation du projet de la nouvelle nomenclature des dépenses de l'Etat, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont concouru à sa révision.

En effet, comme d'aucuns le savent, la Constitution de notre pays a consacré la décentralisation comme mode de gestion de l'Etat, impliquant sur le plan budgétaire et financier, notamment le transfert des ressources, des charges, et par ricochet la gestion autonome des provinces et des entités territoriales décentralisées.

Par ailleurs, le Gouvernement a pris l'option de basculer de la gestion des moyens vers la gestion axée sur les résultats pour allier les politiques publiques tant au DSCR, entendez le Plan National de Développement, qu'au Budget de l'Etat, instrument privilégié de leur exécution.

Ces options prises au niveau politique, non seulement nécessitent des réformes sur le plan budgétaire, mais aussi imposent l'élaboration des instruments qui permettent leur mise en œuvre.

La nouvelle nomenclature que nous cherchons à mettre en place, figure parmi les grands outils qui permettent l'ancrage au Budget de l'Etat aussi bien de la décentralisation financière que des politiques publiques.

En sus de ces raisons politiques, il est fait état de quelques difficultés d'ordre technique et pratique qui nécessitent également la révision de la nomenclature. Parmi celles-ci, il y a lieu de citer notamment une classification par nature trop détaillée et une classification administrative inadaptée aux évolutions institutionnelles récentes, auxquelles s'ajoute la difficulté de refléter dans le budget les cadres sectoriels des dépenses à moyen terme.

Le document soumis ce jour à votre validation est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui a bénéficié du concours de plusieurs intervenants.

Sur le plan technique, les travaux préliminaires effectués par la Direction de la Préparation et du Suivi du Budget ont été améliorés lors des travaux techniques préliminaires de février dernier à l'atelier de Saint Clément, travaux qui ont bénéficié de l'appui de quelques ministères sectoriels, du Comité d'Orientation des Réformes des Finances Publiques, COREF en sigle et du Consultant recruté par la Banque Mondiale dans le cadre du reporting. C'est l'occasion ici de remercier tous ces intervenants qui ont permis le montage du projet que vous allez analyser au cours de cet atelier.

Sur le plan financier, je voudrais adresser mes remerciements à la Banque Mondiale qui, au travers le Projet de Renforcement des Capacités en Gouvernance, a bien voulu financer tant les travaux techniques évoqués ci-haut que l'étape actuelle de l'Hôtel Venus consacrée à la validation.

Je profite également de l'occasion pour remercier vivement Monsieur le Ministre de la Décentralisation et Aménagement du Territoire pour l'appui qu'il ne cesse d'accorder à mon Ministère.

Excellences Messieurs les Ministres et Chers

Collègues ;

Monsieur le Vice-Ministre ;

Honorables Députés ;

Honorables Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au développement ;

Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration publique ;

Monsieur le Directeur de Cabinet du Budget ;

Monsieur le Président du COREF ;

Messieurs les Délégués des Provinces ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs les Experts.

La nomenclature qui va être validée durant cet atelier est un outil précieux pour le Gouvernement qui se veut d'appliquer une gestion budgétaire et financière transparente et saine.

Cette nomenclature va permettre, par sa classification programmatique, de budgétiser les différents programmes et sous-programmes adossés aux fonctions et sous-fonctions de chaque section budgétaire, et ce, selon l'esprit de la Loi sur les Finances Publiques en cours d'adoption à la Commission paritaire Assemblée Nationale-Sénat.

Elle va également permettre par sa classification administrative de repérer clairement les crédits ou fonds destinés aux différentes entités et ce, jusqu'à l'entité administrative de base, à savoir la chefferie ou le secteur.

Elle va ensuite permettre d'identifier clairement chaque bailleur qui finance notre Budget.

La réalisation de cette étape de validation est cruciale quant à la phase de budgétisation et de mécanisation du budget dans la base des données de la Préparation du Budget et de la Chaîne de la dépense.

Comme on peut le percevoir, le délai devient pressant pour la réalisation de ce travail qui doit s'intégrer sur le plan informatique.

De manière concrète, il ressort que le Ministère du Budget s'efforce de mettre en place les outils qui permettent une meilleure prévision du budget.

Après la mise en place de la Circulaire contenant les Instructions relatives à l'Elaboration du Budget 2012 et des outils de prévisions budgétaires qui l'accompagnent ainsi que la validation de la nouvelle nomenclature des dépenses dont question, le Gouvernement, par le biais du Ministère du Budget, entend finaliser la nomenclature des recettes, toujours avec le concours des provinces.

Mesdames et Messieurs les Experts.

Je vous exhorte donc à accomplir vos tâches dans l'abnégation et le respect du timing prévu dans le calendrier des travaux, afin de produire un travail de qualité permettant la mise en œuvre de cet outil, en harmonie avec les objectifs de la réforme.

Excellences Messieurs les Ministres et Chers

Collègues ;

Monsieur le Vice-Ministre ;

Honorables Députés ;

Honorables Sénateurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au développement ;

Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration publique ;

Monsieur le Directeur de Cabinet du Budget ;

Monsieur le Président du COREF ;

Messieurs les Délégués des Provinces ;

Distingués invités ;

Pour terminer mon propos, je réitère les remerciements du Gouvernement à chacun de vous, particulièrement aux délégués des provinces pour avoir répondu à notre invitation.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de validation de la nouvelle nomenclature des dépenses de l'Etat.

Je vous remercie.

Jean-Baptiste NTAHWA KUDERWA B.